

ANNONCES LÉGALES

Téléphone 02 99 26 42 00

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 27 décembre 2022 soit 0,183 € ht le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

La vie des sociétés

7342899601 - VS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le 30 juin 2023, l'associée unique de la société BM AND CO, SARL unipersonnelle en liquidation au capital de 3 000 euros, siège social Centre commercial La Marelle, 85000 Mouilleron-le-Captif, siège de liquidation Les Chaumes, 85170 Les Lucs-sur-Boulogne, de son mandat de liquidatrice, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon.

Pour avis
La Liquidatrice.

7343443101 - VS



Notaires associés
Saint-Jean-de-Monts
Noirmoutier-en-Île
Saint-Gilles-Croix-de-Vie
Soullans

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE SYLVENE

Société civile
Au capital de 374,90 euros
Siège social à CHALLANS (85300)
15, impasse de la Terre Franche
SIREN 444 149 843
RCS de La Roche-sur-Yon

GÉRANCE

Aux termes d'une assemblée générale du 19 septembre 2023, les associés ont décidé avec effet au même jour de nommer Mme FOURAIGNAN Sylvie demeurant à Challans (85300) 15, impasse de la Terre Franche cogérante de la société pour une durée illimitée.

Mention sera faite au RCS de La Roche-sur-Yon.

Pour avis
La Gérance.

7343683501 - VS

« COOPERATIVE DES PRODUCTEURS D'HUITRES DE NOIRMOUTIER »

Société coopérative maritime de forme anonyme à capital variable
Siège social : La Nouvelle Brille
85680 LA GUÉRIÈRE
RCS La Roche-sur-Yon : 378 947 584

AVIS DE MODIFICATION

Suivant l'A.G.O. du 25 septembre 2023, il a été pris acte de la démission de leurs fonctions d'administrateurs de M. Jody RENOUX et de M. Nicolas PI-NEAU.

Il a été nommé en qualité de nouveaux administrateurs, l'EARL GAUTIER DEVINEAU, demeurant 17, rue du Pré au Jonc, 85740 L'Épine, représentée par M. Aubin Gautier et l'EARL LES PERLES DE NOIRMOUTIER, demeurant Route de Noirmoutier, Étier des Coëfs, 85680 La Guérierière, représentée par M. Alexis GUEGNIARD.

Le dépôt de l'acte sera effectué auprès du Tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon.

Le Président du Conseil.

7343640201 - VS

ESPACE TECHNOLOGIE

Société par actions simplifiée
Au capital de 38 500 euros
Siège social : Pôle Acti'Océan
9, rue du Bois Fossé
85300 CHALLANS
389 793 571 RCS La Roche-sur-Yon

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 28 septembre 2023, il résulte que la société MSG HOLDING, SARL au capital de 5 800 euros, ayant son siège social 247 Les Petites Rallières, 85710 Bois-de-Céné, immatriculée sous le numéro 797 469 558 au RCS de La Roche-sur-Yon, a été nommée à compter du même jour pour une durée indéterminée, en qualité de présidente, et ce en remplacement de la société DB2, démissionnaire.

Cette nomination, mettant fin, à compter de ce même jour, à son mandat de directrice générale.

Inscription et modification seront faites au RCS de La Roche-sur-Yon.

Pour avis
La Présidente.

7341274001 - AA

LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION

Révision générale du Plan local d'urbanisme de Venansault et sur le projet de périmètre délimité des abords de l'Abbaye des Fontenelles

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Par arrêté n° 2023-A-123 du 21 septembre 2023, M. le Président de La Roche-sur-Yon Agglomération a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur :

- le projet de révision générale du Plan local d'urbanisme de la commune de Venansault,
- le projet de périmètre délimité des abords de l'Abbaye des Fontenelles.

À cet effet, M. Claude Mathieu a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif.

L'enquête se déroulera pendant 38 jours, du 18 octobre 2023 à 9 h 00 au 24 novembre 2023 à 17 h 30 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la Mairie (hôtel de ville, place de la Prépoise), siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public, à la mairie de Venansault, les :

- mercredi 18 octobre, de 9 h 00 à 12 h 30,
- lundi 30 octobre, de 14 h 00 à 17 h 30,
- samedi 18 novembre, de 9 h 00 à 12 h 00,
- vendredi 24 novembre, de 14 h 00 à 17 h 30.

Horaires d'ouverture de la mairie de Venansault : lundi : 14 h 00 à 17 h 30, mardi au vendredi : 9 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 30, samedi : 9 h 00 à 12 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les dossiers pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie.

Elles peuvent être également adressées par écrit à M. le commissaire enquêteur de la révision du PLU, mairie de Venansault, hôtel de ville, place de la Prépoise, 85190 Venansault, ou par mail à l'adresse suivante : revisionplu@venansault.com

Un poste informatique sera également mis à la disposition du public à la mairie de Venansault, pendant la durée de l'enquête publique, pour consultation des dossiers soumis à l'enquête en version numérique.

Des informations concernant l'enquête publique pourront être demandées auprès de Mme Nathalie MONJARET, chef de projet planification urbaine à La Roche-sur-Yon Agglomération, au 02 51 47 47 51.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis, en mairie de Venansault, place de la Prépoise, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Ces documents seront également consultables sur le site internet de la commune pendant un an.

Le Président.

7343317701 - AA

LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION

Enquête publique sur le projet de révision alléguée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Ferrière

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 141-A-2023 du 10 octobre 2023, M. Thierry GANACHAUD, 5ème vice-président de LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION a ordonné l'ouverture d'une enquête publique. Cette enquête publique porte sur la révision alléguée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Ferrière relative au projet de restructuration et d'extension de l'Institut de Formation par Alternance des métiers du Commerce (IFACOM) au lieudit du Plessis-Bergeret.

À cet effet, M. Pierre RENAULT a été désigné par le président du Tribunal administratif comme commissaire enquêteur pour mener cette enquête.

L'enquête se déroulera pendant 15 jours, du lundi 6 novembre 2023 9h00 au lundi 20 novembre 2023 17h30 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie de La Ferrière.

Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public, les :

- lundi 6 novembre, de 9 h 00 à 12 h 30
- lundi 20 novembre, de 14 h 00 à 17 h 30

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision alléguée pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie de La Ferrière.

Des observations écrites pourront être adressées au commissaire enquêteur :

- par courrier postal à l'adresse suivante : M. le commissaire enquêteur de la révision alléguée du PLU, Mairie de La Ferrière, 92, rue Nationale 85280 La Ferrière.
- ou par courriel à l'adresse suivante : enquetepublique.plu@laferriere-vendee.fr, en spécifiant «enquête publique» en objet du message.

Un poste informatique sera également mis à la disposition du public à la mairie de La Ferrière pendant la durée de l'enquête publique, pour consultation du dossier d'enquête en version numérique.

Des informations concernant l'enquête publique pourront être demandées auprès de M. le Maire de la commune de La Ferrière, ou auprès de Mme Valérie BROCHARD, service urbanisme au 02 51 40 06 13.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie de La Ferrière, aux jours et heures habituels d'ouverture. Ces documents seront également consultables sur le site Internet de la commune : <https://www.laferriere-vendee.fr>

Thierry GANACHAUD
5ème vice-président de
La Roche-sur-Yon Agglomération

7344054601 - AA

Commune d'ESSARTS-EN-BOCAGE (85140)

ENQUÊTE PUBLIQUE

Dans le cadre de l'instruction de la demande de permis d'aménager pour la création d'un lotissement à usage d'activités dénommé «Vendéopôle de la Mongie, tranche 9» soumise à autorisation environnementale déposée par l'Agence de Services aux Collectivités Locales de la Vendée, la commune d'Essarts-en-Bocage organise une enquête publique préalable à sa prise de décision afin d'assurer l'information et la participation du public sur ce projet. Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête publique seront consultables en mairie d'Essarts-en-Bocage du lundi 6 novembre 2023 à 9 h 00 au mercredi 6 décembre 2023 à 17 h 30 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie. Une permanence sera assurée par M. Claude GRELIER, commissaire enquêteur désigné par la tribunal administratif de Nantes, le lundi 6 novembre de 9 h 00 à 12 h 00, le mercredi 22 novembre de 14 h 30 à 17 h 30 et le mercredi 6 décembre de 14 h 30 à 17 h 30.

UNE DES MISSIONS PRINCIPALES DE L'HUISSIER : LE CONSTAT

POUR PRÉVENIR D'UN CONFLIT ULTÉRIEUR

- **Dans la gestion de votre patrimoine.** Pour constater : la mauvaise exécution ou la non-conformité des travaux que vous faites réaliser; la sous-location par votre locataire...
- **Dans le cadre des relations familiales.** Pour constater : le refus opposé par votre ex-conjoint de vous confier les enfants, malgré votre droit de visite...
- **Dans la vie des affaires.** Pour constater : une pratique de concurrence déloyale ou une contrefaçon de la part d'un concurrent; la défectuosité de la machine qui vient d'être livrée; les conditions de tenue d'une Assemblée Générale d'actionnaires...
- **Vous faites construire.** Demandez à un Huissier de Justice de constater l'affichage du permis de construire qui est obligatoire. Faites constater l'état des travaux du chantier (notamment en cas de retard ou de malfaçons).
- **Vous achetez un bien immobilier en mauvais état.** Faites-le constater par un Huissier de Justice afin de justifier de l'état initial du bien (car l'administration fiscale peut contester le prix d'achat). Votre banque peut soumettre le crédit à la production d'un constat d'Huissier de Justice.
- **Vous louez un logement.** Un état des lieux dressé en début de location protège les droits du locataire et du propriétaire. Etabli par l'Huissier de Justice, il distinguera, d'après les termes de la loi, les dégradations que le locataire est tenu de faire réparer et celles que le propriétaire doit conserver à sa charge.

QUAND L'HUISSIER DE JUSTICE PEUT-IL INTERVENIR ?

- **A la demande d'un particulier.** A toute heure du jour et de la nuit, en semaine comme le dimanche, un particulier peut demander à un Huissier de Justice d'établir un constat chez lui ou sur la voie publique.
- **Sur décision du juge.** S'il est envoyé par le juge et dûment autorisé par celui-ci, l'Huissier de Justice peut venir dresser un constat dans un lieu privé appartenant à un tiers et sans son accord. Mais il est tenu de respecter l'horaire légal de son intervention, de 6 heures du matin jusqu'à 21 heures.

SI VOUS SUBISSEZ UN PRÉJUDICE

La loi vous impose de rapporter la preuve des dommages subis pour en obtenir réparation.

L'Huissier de Justice constate pour éviter que l'on conteste.

- **Chez vous.** Pour constater : un dégât des eaux, l'empiètement sur votre terrain de la construction que fait édifier votre voisin, le bruit intempestif de la discothèque installée dans le sous-sol de votre immeuble...

ENFIN UN SITE UNIQUE POUR VOS NOUVEAUX MARCHÉS PUBLICS...

FACILE PERTINENT PROCHE

CENTRALEDES MARCHÉS.COM
Votre prochain marché est là

FACILE Accès simple et rapide aux informations clés
PERTINENT Sélection de marchés publics correspondant exactement à vos activités
PROCHE Assistance personnalisée pour définir ensemble vos critères de recherche

N° Cristal 0 969 39 99 64 APPEL NON SURTAXÉ

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h00

Le Journal
du Pays Yonnais

12 bis, rue de Beauséjour
BP 302 - 85008 LA ROCHE-SUR-YON cedex
Tél. 02 51 24 25 10 - Fax 02 51 24 25 19
e-mail : jpy@actu.fr

Éditrice : Catherine WILMART

Société éditrice :

PUBLIHEBDOS SAS
Siège social :
261 rue de Châteaugiron,
35051 RENNES CEDEX 9
SAS au capital de 34 000 000 €

Groupe Publihebdos :

Principale actionnaire :
SIPA
(représentée par Louis ECHELARD)

Président du directoire
et directeur de publication :
Francis GAUNAND
Directeur général adjoint :
Laurent GOUHIER

Impression :
IMPRAM
22140 CAVAN

Publicité locale, régionale et petites annonces :

HEBDOS
Tél. 02 51 24 25 10
e-mail : publicite@actu.fr
www.hebdos.com

Directeur de publicité : Guillaume Arnaud

Annonces légales :

MEDIALEX
Tél. 02 99 26 42 00
www.medialex.fr

Par arrêté préfectoral, journal habilité à publier les annonces judiciaires et légales sur le département (ou arrondissement) : Vendée

Prix : 1,50 € Abonnement 1 an : 69 €

ISSN 1767-6274
Commission paritaire n° 0328 C 79670

Dépôt légal - Reproduction intégrale ou partielle de la présente publication interdite - loi du 11/03/57 - sans autorisation de l'éditeur



Vie des sociétés

CLOREO <p>SARL au capital de 2 000 euros Siège social : NOIRMOUTIER-EN-LÎLE 86, rue de la Linrière Transféré à : NOIRMOUTIER-EN-LÎLE 1b, Port de Plaisance de l'Herbaudière 947 920 351 RCS La Roche-sur-Yon</p>	CANELLE <p>Société civile immobilière Au capital de 1 000 euros Siège social : 2 impasse de Fontelles 85190 BEAULIEU-SOUS-LA-ROCHE 887 761 047 RCS La Roche-sur-Yon</p>
RECTIFICATIF <p>Rectificatif à l'annonce parue le 22 septembre 2023 concernant la société Cloreo : au lieu de lire à compter de ce jour, il fallait lire «à compter du 15 mars 2023».</p> <p><i>Pour avis.</i></p>	
LOU COLOR <p>SARL au capital de 5 000 euros Siège social : 10, rue de Nantes Saint-Hilaire-de-Loulay 85600 MONTAIGU-VENDÉE RCS La Roche-sur-Yon 953 977 139</p>	
AVIS <p>Avis est donné de la cession intervenue le 30 septembre 2023 à La Roche-sur-Yon par ASSP signé en date du 29 septembre 2023 enregistré le 3 octobre 2023 dossier 2023 00081268 référence 8504P01 2023 A 03041, entre Mme Coralie Leboeuf, domicilié au 13 bis, rue de la Cheverrière, 85600 Treize-Septiers, cédante, et la société Lou Color, SARL au capital de 5 000 euros, dont le siège social est fixé au 10, rue de Nantes, Saint-Hilaire-de-Loulay, 85600 Montaigu-Vendée, immatriculée au RCS de La Roche-sur-Yon sous le n° 953 977 139, cessionnaire, portant sur le fonds de commercial et artisanal de coiffure en salon et vente de produits se rapportant à l'activité, exploité route de Cholet, Centre Commercial Internarché, Saint-Hilaire-de-Loulay, 85600 Montaigu-Vendée, immatriculée au RCS de La Roche-sur-Yon sous le numéro 512 828 021, pour un prix total de 18 500 euros, lequel se décompose comme suit : - 2 101 euros pour les éléments corporels ; - 16 399 euros pour les éléments incorporels. L'entrée en jouissance est fixée au 30 septembre 2023. Les créanciers du cédant pourront faire opposition, le cas échéant, dans un délai de dix jours à compter de la dernière des publications légales, auprès de Me Céline Voleau, au 14, Cours Michel-Ragon, Résidence d'Elbée, 85600 Montaigu-Vendée, séquestre désigné, chez lequel domicile a été élu.</p>	

COCERTO <p>Experts-comptables accompagnateurs des créateurs et repreneurs d'entreprises www.cocerto.fr</p>	
SNC AUGER GENEVOIS <p>Société en nom collectif en cours de transformation en société civile Au capital de 300 000 euros Siège social : 140, rue Nationale 85280 LA FERRIERE 414 841 569 RCS La Roche-sur-Yon</p>	

AVIS <p>Suivant délibération en date du 11 octobre 2023, l'AGE des associés a préalablement modifié son objet social, puis décidé à l'unanimité la transformation de la société en société civile immobilière à compter de ce jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régit doréormais la société. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : La dénomination sociale de la société «SNC Auger Genevois» devient «Augéois» à compter du même jour. La collectivité des associés décide de transférer le siège social du 140, rue Nationale, 85280 La Ferrière au 21, La Vergne, 85280 La Ferrière. La durée de la société et la date de clôture de son exercice sociale ne sont pas modifiées. Le capital social reste fixé à la somme de 300 000 euros, divisé en 30 000 parts sociales de 10 euros chacune. Objet social : Ancienne mention : l'exploitation d'une officine de pharmacie sise à La Ferrière (85280), 140, rue Nationale pour laquelle une licence d'exploitation numérotée 266 a été délivrée par le préfet de la Vendée, le 21 novembre 1983. Nouvelle mention : l'acquisition, la gestion, l'administration et l'exploitation sous toutes formes, par bail, location ou autrement, à toute personne physique ou morale, avec ou sans promesse de vente, quel que soit leur mode d'acquisition (achat, apport, échange, construction ou autrement), ou de financement (emprunt, crédit-bail), de tous terrains, immeubles en nu ou en meublé ou droits immobiliers ; éventuellement et exceptionnellement l'allénation du ou des immeubles devenus inutilés à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société. Sous sa nouvelle forme, la société est gérée par Mme Florence Auger et M. Alain Genevois, demeurant 21, La Vergne, 85280 La Ferrière.</p>	
---	--

<i>Pour avis</i> La Géranche.	
	
AVIS DE CONSTITUTION <p>Survient acte sous seing privé, à Mervent, le 10 octobre 2023 ont été établis les statuts d'une société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : Em et Vous. Siège social : 9, place du Héraut, 85200 Mervent. Capital social : 5 000 euros entièrement libérés. Objet : la société a pour objet tous travaux : salon d'esthétique, parfumerie, soins de corps et du visage, maquillage, manucure, ongles et pédicure, toutes activités de bien-être et thérapies et généralement, toutes opérations commerciales, financières, immobilières et mobilières se rattachant à l'objet social. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Gérance : la fonction est assurée par Mme Émilie Veillon, demeurant à 24, rue des Lilas, Chaix, 85200 Auchay-sur-Vendée. Immatriculation : la société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon.</p>	

<i>Pour avis</i> La Géranche.	
----------------------------------	--

	
AVIS DE CONSTITUTION <p>Survient acte sous seing privé, à Mervent, le 10 octobre 2023 ont été établis les statuts d'une société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : Em et Vous. Siège social : 9, place du Héraut, 85200 Mervent. Capital social : 5 000 euros entièrement libérés. Objet : la société a pour objet tous travaux : salon d'esthétique, parfumerie, soins de corps et du visage, maquillage, manucure, ongles et pédicure, toutes activités de bien-être et thérapies et généralement, toutes opérations commerciales, financières, immobilières et mobilières se rattachant à l'objet social. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Gérance : la fonction est assurée par Mme Émilie Veillon, demeurant à 24, rue des Lilas, Chaix, 85200 Auchay-sur-Vendée. Immatriculation : la société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de La Roche-sur-Yon.</p>	

<i>Pour insertion</i> La Géranche.	
---------------------------------------	--

<i>Pour avis</i> La Géranche.	
----------------------------------	--

	Mail : contactjudiciaire@gtc-larochesuryon.fr Internet : www.infogreffe.fr www.greffe-tc-larochesuryon.fr Tél. 02 51 37 67 05
	
Greffé du Tribunal de Commerce de La Roche-sur-Yon	

Entreprise

Face à un mandataire, il faut vérifier ses pouvoirs

Il est parfois nécessaire de vérifier le pouvoir de celui qui s'engage au nom d'un autre en se disant mandaté, a rappelé la Cour de cassation, d'autant plus que l'avantage qu'il accorde est important.

Le procès soumis aux juges opposait une société civile immobilière à son locataire. Elle demandait le paiement de nombreux mois en retard. Le locataire déclarait avoir cessé de payer lorsqu'un des associés de cette SCI, dont il était l'ami, avait transformé sa location en prêt gratuit.

Cet associé n'avait aucun mandat pour accorder un tel avantage, plaidait la SCI. Pour le locataire en revanche, il n'y avait aucune raison de mettre en doute la parole de son ami et il était impossible d'en exiger la vérification.

Ce raisonnement serait bon et il pourrait exister un mandat apparent permettant de valider le cadeau, si la croyance du locataire dans les pouvoirs de cet associé généreux avait été légitime, ont expliqué les juges. Mais la gratuité du logement représentait un cadeau important, ce qui imposait à son bénéficiaire de vérifier les pouvoirs de celui qui le lui offrait au nom d'un autre. (Cass. Civ 3, 7.9.2022, N 21-20.312).

Judiciaires et légales

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : **centraledesmarchés.com**

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 27 décembre 2022, soit 0,183 € ht le caractère. Les annonces sont informées que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis administratifs

LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION <p>Révision générale de Plan local d'urbanisme de Venansault et sur le projet de périmètre délimité des abords de l'Abbaye des Fontenelles</p> <p>AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE</p> <p>Par arrêté n° 2023-A-123 du 21 septembre 2023, M. le Président de La Roche-sur-Yon Agglomération a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur : - le projet de révision générale du Plan local d'urbanisme de la commune de Venansault, - le projet de périmètre délimité des abords de l'Abbaye des Fontenelles. À cet effet, M. Claude Mathieu a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif. L'enquête se déroulera pendant 38 jours, du 18 octobre 2023 à 9 h 00 au 24 novembre 2023 à 17 h 30 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la Mairie (hôtel de ville, place de la Prépoise), siège de l'enquête. Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public, à la mairie de Venansault, les : - mercredi 18 octobre, de 9 h 00 à 12 h 30, - lundi 30 octobre, de 14 h 00 à 17 h 30, - samedi 18 novembre, de 9 h 00 à 12 h 00, - vendredi 24 novembre, de 14 h 00 à 17 h 30. Horaires d'ouverture de la mairie de Venansault : lundi : 14 h 00 à 17 h 30, du mardi au vendredi : 9 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 30, samedi : 9 h 00 à 12 h 00. Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les dossiers pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent être également adressées par écrit à M. le commissaire enquêteur de la révision du PLU, mairie de Venansault, hôtel de ville, place de la Prépoise, 85190 Venansault, ou par mail à l'adresse suivante : revisionplu@venansault.com Un poste informatique sera également mis à la disposition du public à la mairie de Venansault, pendant la durée de l'enquête publique, pour consultation des dossiers soumis à l'enquête en version numérique. Des informations concernant l'enquête publique pourront être demandées auprès de Mme Nathalie MONJARET, chef de projet planification urbaine à La Roche-sur-Yon Agglomération, au 02 51 47 47 51. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis, en mairie de Venansault, place de la Prépoise, aux jours et heures habituels d'ouverture. Ces documents seront également consultables sur le site internet de la commune pendant un an.</p>	Commune de SAINT-JEAN-DE-MONTS <p>Prescription de la révision du Plan local d'urbanisme</p> <p>AVIS</p> <p>Par délibération du 28 septembre 2023, le conseil municipal de la commune de Saint-Jean-de-Monts a prescrit la révision du Plan local d'urbanisme. Cette délibération fixe les objectifs poursuivis et définit les modalités de la concertation pendant toute la durée de l'élaboration du projet de Révision du PLU. Celle-ci est affichée à compter du 12 octobre 2023 et peut être consultée en mairie de Saint-Jean-de-Monts pendant un mois.</p>
---	---

Commune d'ESSARTS-EN-BOCAGE (85140)
--

ENQUÊTE PUBLIQUE <p>Dans le cadre de l'instruction de la demande de permis d'aménager pour la création d'un lotissement à usage d'activités dénommé «Vendéopôle de la Mongie, tranche 9» soumise à autorisation environnementale déposée par l'Agence de Services aux Collectivités Locales de la Vendée, la commune d'Essarts-en-Bocage organise une enquête publique préalable à sa prise de décision afin assurer l'information et la participation du public sur ce projet. Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête publique seront consultables en mairie d'Essarts-en-Bocage du lundi 6 novembre 2023 à 9 h 00 au mercredi 6 décembre 2023 à 17 h 30 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie. Une permanence sera assurée par M. Claude Grelier, commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif de Nantes, le lundi 6 novembre de 9 h 00 à 12 h 00, le mercredi 22 novembre de 14 h 30 à 17 h 30 et le mercredi 6 décembre de 14 h 30 à 17 h 30.</p>
--

Le commissaire-priseur spécialiste-conseil à votre service
<p>Le commissaire-priseur est le spécialiste du marché de l'Art, et il est un des seuls à connaître le juste prix des objets, étant en contact du marché quotidien à travers les ventes publiques.</p> <p>Il est habilité, en dehors des ventes publiques, à évaluer les objets et à en donner une estimation.</p> <p>Il engage dans ces opérations sa responsabilité.</p>
<p>Le commissaire-priseur jo e donc un rôle de conseiller lors de partage après un décès, ainsi que dans l'élaboration d'un contrat d'assurance.</p>

<i>Le Président.</i>
LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION <p>Projet de révision alléguée n° 2 du Plan local d'urbanisme de la commune de La Ferrières</p> <p>AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE</p> <p>Par arrêté n° 141-A-2023 du 10 octobre 2023, M. Thierry Ganachaud, 5e vice-président de La Roche-sur-Yon Agglomération a ordonné l'ouverture d'une enquête publique. Cette enquête publique porte sur la révision alléguée n° 2 du Plan local d'urbanisme de la commune de La Ferrière relative au projet de reconstruction et d'extension de l'Institut de Formation par Alternance des métiers du Commerce (IFACOM) au lieudit du Plessis-Bergeret. À cet effet, M. Pierre Renault a été désigné par le président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur pour mener cette enquête. L'enquête se déroulera pendant 15 jours, du lundi 6 novembre 2023, 9 h 00 au lundi 20 novembre 2023, 17 h 30 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie de La Ferrière. Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public, les : - lundi 6 novembre, de 9 h 00 à 12 h 30, - lundi 20 novembre, de 14 h 00 à 17 h 30. Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision alléguée pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de La Ferrière. Des observations écrites pourront être adressées au commissaire enquêteur : - par courrier postal à l'adresse suivante : M. le Commissaire enquêteur de la révision alléguée du PLU, mairie de La Ferrière, 92, rue Nationale, 85280 La Ferrière, - ou par courriel à l'adresse suivante : enqueteepublique.plu@laferriere-vendee.fr en spécifiant «enquête publique» en objet du message. Un poste informatique sera également mis à la disposition du public à la mairie de La Ferrière pendant la durée de l'enquête publique, pour consultation du dossier d'enquête en version numérique. Des informations concernant l'enquête publique pourront être demandées auprès de M. le Maire de la commune de La Ferrière, ou auprès de Mme Valérie Brochard, service urbanisme au 02 51 40 06 13. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie de La Ferrière, aux jours et heures habituels d'ouverture. Ces documents seront également consultables sur le site internet de la commune : https://www.laferriere-vendee.fr</p>

LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION <p>Projet de révision alléguée n° 2 du Plan local d'urbanisme de la commune de La Ferrières</p> <p>AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE</p> <p>Par arrêté n° 141-A-2023 du 10 octobre 2023, M. Thierry Ganachaud, 5e vice-président de La Roche-sur-Yon Agglomération a ordonné l'ouverture d'une enquête publique. Cette enquête publique porte sur la révision alléguée n° 2 du Plan local d'urbanisme de la commune de La Ferrière relative au projet de reconstruction et d'extension de l'Institut de Formation par Alternance des métiers du Commerce (IFACOM) au lieudit du Plessis-Bergeret. À cet effet, M. Pierre Renault a été désigné par le président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur pour mener cette enquête. L'enquête se déroulera pendant 15 jours, du lundi 6 novembre 2023, 9 h 00 au lundi 20 novembre 2023, 17 h 30 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie de La Ferrière. Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public, les : - lundi 6 novembre, de 9 h 00 à 12 h 30, - lundi 20 novembre, de 14 h 00 à 17 h 30. Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision alléguée pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de La Ferrière. Des observations écrites pourront être adressées au commissaire enquêteur : - par courrier postal à l'adresse suivante : M. le Commissaire enquêteur de la révision alléguée du PLU, mairie de La Ferrière, 92, rue Nationale, 85280 La Ferrière, - ou par courriel à l'adresse suivante : enqueteepublique.plu@laferriere-vendee.fr en spécifiant «enquête publique» en objet du message. Un poste informatique sera également mis à la disposition du public à la mairie de La Ferrière pendant la durée de l'enquête publique, pour consultation du dossier d'enquête en version numérique. Des informations concernant l'enquête publique pourront être demandées auprès de M. le Maire de la commune de La Ferrière, ou auprès de Mme Valérie Brochard, service urbanisme au 02 51 40 06 13. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie de La Ferrière, aux jours et heures habituels d'ouverture. Ces documents seront également consultables sur le site internet de la commune : https://www.laferriere-vendee.fr</p>

LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION <p>Projet de révision alléguée n° 2 du Plan local d'urbanisme de la commune de La Ferrières</p> <p>AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE</p> <p>Par arrêté n° 141-A-2023 du 10 octobre 2023, M. Thierry Ganachaud, 5e vice-président de La Roche-sur-Yon Agglomération a ordonné l'ouverture d'une enquête publique. Cette enquête publique porte sur la révision alléguée n° 2 du Plan local d'urbanisme de la commune de La Ferrière relative au projet de reconstruction et d'extension de l'Institut de Formation par Alternance des métiers du Commerce (IFACOM) au lieudit du Plessis-Bergeret. À cet effet, M. Pierre Renault a été désigné par le président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur pour mener cette enquête. L'enquête se déroulera pendant 15 jours, du lundi 6 novembre 2023, 9 h 00 au lundi 20 novembre 2023, 17 h 30 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie de La Ferrière. Le commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public, les : - lundi 6 novembre, de 9 h 00 à 12 h 30, - lundi 20 novembre, de 14 h 00 à 17 h 30. Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision alléguée pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de La Ferrière. Des observations écrites pourront être adressées au commissaire enquêteur : - par courrier postal à l'adresse suivante : M. le Commissaire enquêteur de la révision alléguée du PLU, mairie de La Ferrière, 92, rue Nationale, 85280 La Ferrière, - ou par courriel à l'adresse suivante : enqueteepublique.plu@laferriere-vendee.fr en spécifiant «enquête publique» en objet du message. Un poste informatique sera également mis à la disposition du public à la mairie de La Ferrière pendant la durée de l'enquête publique, pour consultation du dossier d'enquête en version numérique. Des informations concernant l'enquête publique pourront être demandées auprès de M. le Maire de la commune de La Ferrière, ou auprès de Mme Valérie Brochard, service urbanisme au 02 51 40 06 13. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie de La Ferrière, aux jours et heures habituels d'ouverture. Ces documents seront également consultables sur le site internet de la commune : https://www.laferriere-vendee.fr</p>

MARCHÉS PUBLICS : AUTANT DE PLATEFORMES QUE D'ACHETEURS !!

1 SEUL SITE POUR COLLECTER LES ANNONCES ET LES CAHIERS DES CHARGES

Brem-sur-Mer Les Lucs-sur-Boulogne Montaigu-Vendée (La Guyonnaière)

Marie-Ange et Bertrand Retail, Bernadette et Bernard PoiraudEAU, ses enfants; ses 8 petits-enfants et leurs conjoints, ses 11 arrière-petits-enfants ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Claire REMAUD née VRIGNON

survenu à l'âge de 93 ans.

Madame Claire REMAUD née VRIGNON

La cérémonie religieuse sera célébrée **samedi 21 octobre 2023, à 14 h 30, en l'église de Beaufou**, suivie de l'inhumation au cimetière de Brem-sur-Mer. Claire repose à l'EHPAD Sainte-Anne des Lucs-sur-Boulogne. Un merci tout particulier au directeur et au personnel de l'EHPAD pour leur gentillesse et leur dévouement. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements. Condoléances sur www.relet.fr

PF de Rocheservière, Rocheservière, 02 51 06 59 72

Beaurepaire (85) Mesnard-la-Barotière (85)

Les élus du SIVU de Beaurepaire et Mesnard-la-Barotière, le personnel et les résidents de l'EHPAD Les Hirondelles ont l'immense tristesse de vous faire part du décès de

Madame Stéphanie RONDEAU Aide-soignante
--

Madame Stéphanie RONDEAU Aide-soignante
--

La cérémonie religieuse sera célébrée **en l'église Saint-Pierre des Herbiers, vendredi 20 octobre 2023, à 14 h 30.**

Nantes, Couëron, Avessac Carquefou

Madeleine Grousset, son épouse; ses enfants et conjoints, ses petits-enfants et conjoints, ainsi que toute la famille ont la tristesse de vous faire part du décès de

Bernard GROUSSET

survenu le lundi 16 octobre 2023, à l'âge de 91 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée **vendredi 20 octobre 2023, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-Bon-Port (Saint Louis)**, suivie de la crémation dans l'intimité familiale. La famille remercie ses infirmières et auxiliaires de vie, tous les soignants, pour leur dévouement et gentillesse. Ni fleurs, ni souvenirs. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

La Maison des Obsèques-PF Arnaud, Nantes, 02 40 89 27 21

Rennes, Guérande, Piriac-sur-Mer

Marie-Christine Le Graët, Pascale et Gilles Mouro, Laurence et Norbert David, ses filles et gendres; Gaëlle, Marie, Gaëtan, Antoine, Thibaut, ses petits-enfants; ses arrière-petits-enfants, ainsi que toute la famille ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Georgette LE GRAËT née HOCHET

survenu dans sa 88^e année.

Un dernier hommage lui sera rendu **mercredi 25 octobre 2023, à 14 h 30, au crématorium de Saint-Nazaire**. Georgette repose à la chambre funéraire Océane de Guérande. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Océane, Guérande, 02 40 42 92 42

Obsèques

Le Fenouiller, Coëx

Gisèle, son épouse; Jean-Yves et Marina Perrocheau, Christian et Mireille Perrocheau, Béatrice et Christophe Dupé, Marie-Jeanne et Michel Guilbaud, Geneviève et Philippe Dupé, ses enfants et leurs conjoints; ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, ainsi que toute la famille ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Eugène PERROCHEAU

survenu le mercredi 18 octobre 2023, à l'âge de 92 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée **samedi 21 octobre 2023, à 10 heures, en l'église de Le Fenouiller**, suivie de l'inhumation au cimetière. Eugène repose à la Maison funéraire 59 rue de la Drie, 85800 Saint-Gilles-Croix-de-Vie. La famille remercie tout particulièrement le personnel de l'EHPAD les Boutons d'Or de L'Aiguillon-sur-Vie pour sa gentillesse et son dévouement. Ni plaques, ni fleurs. Dons pour la Recherche sur les maladies cardiaques. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements. Condoléances sur www.ouest-france.fr/obseques

PF Assistance Conseils, St-Gilles-Croix-de-Vie, 02 51 55 04 01

Luçon

Annick et Alain Boussiron, Maryvonne et Patrick Fichter, ses filles et gendres; François et Catherine, Xavier et Johanna, ses petits-enfants; Baptiste et Raphaëlle, Clara, Samy, ses arrière-petits-enfants ainsi que ses 3 arrière-arrière-petits-enfants, Mmes Marchegay, Morilleau et Rivière, ses soeurs et ses neveux et nièces ont la tristesse de vous faire part du décès de

PF Assistance Conseils, St-Gilles-Croix-de-Vie, 02 51 55 04 01

Madame Alphonsine POITOU
survenu à l'âge de 100 ans. Visites au funérarium Mollé, 13 bd de l'Aumônerie à Luçon.
Madame Alphonsine POITOU
survenu à l'âge de 100 ans. Visites au funérarium Mollé, 13 bd de l'Aumônerie à Luçon.

La cérémonie religieuse sera célébrée **samedi 21 octobre 2023, à 14 h 30, en l'église de Champagné-les-Marais**. La famille remercie très sincèrement le personnel de l'EHPAD Pierre Martin pour son dévouement, son soutien, et son accompagnement. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements. Condoléances sur https://www.pompesfunebresmolle.fr

PF Mollé, Luçon, 02 51 27 93 63

Madame Alphonsine POITOU
survenu à l'âge de 100 ans. Visites au funérarium Mollé, 13 bd de l'Aumônerie à Luçon.
Madame Alphonsine POITOU
survenu à l'âge de 100 ans. Visites au funérarium Mollé, 13 bd de l'Aumônerie à Luçon.

PF Mollé, Luçon, 02 51 27 93 63

Pornic, Maisdon-sur-Sèvre

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Hubert GUILLET

survenu à l'âge de 83 ans. De la part de : Marie-Josèphe, son épouse; ses enfants et petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée **lundi 23 octobre 2023, à 10 h 30, en l'église de Sainte-Marie-sur-Mer à Pornic**, suivie de l'inhumation au cimetière. Hubert repose à la Maison funéraire de la Chaussée à Pornic. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Guérin-Le Choix Funéraire, Pornic, 02 40 82 68 88

Suite des obsèques

Pouzauges, Les Sables-d'Olonne Guérande (44)

Yannick et Micheline Madec, Didier (†) et Michèle Madec, ses frères et ses belles-soeurs; ses neveux et nièce ainsi que toute la famille vous font part du décès de

Loïc MADEC dit "Loulou"

survenu le mercredi 11 octobre 2023, dans sa 64^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée **samedi 21 octobre 2023,**